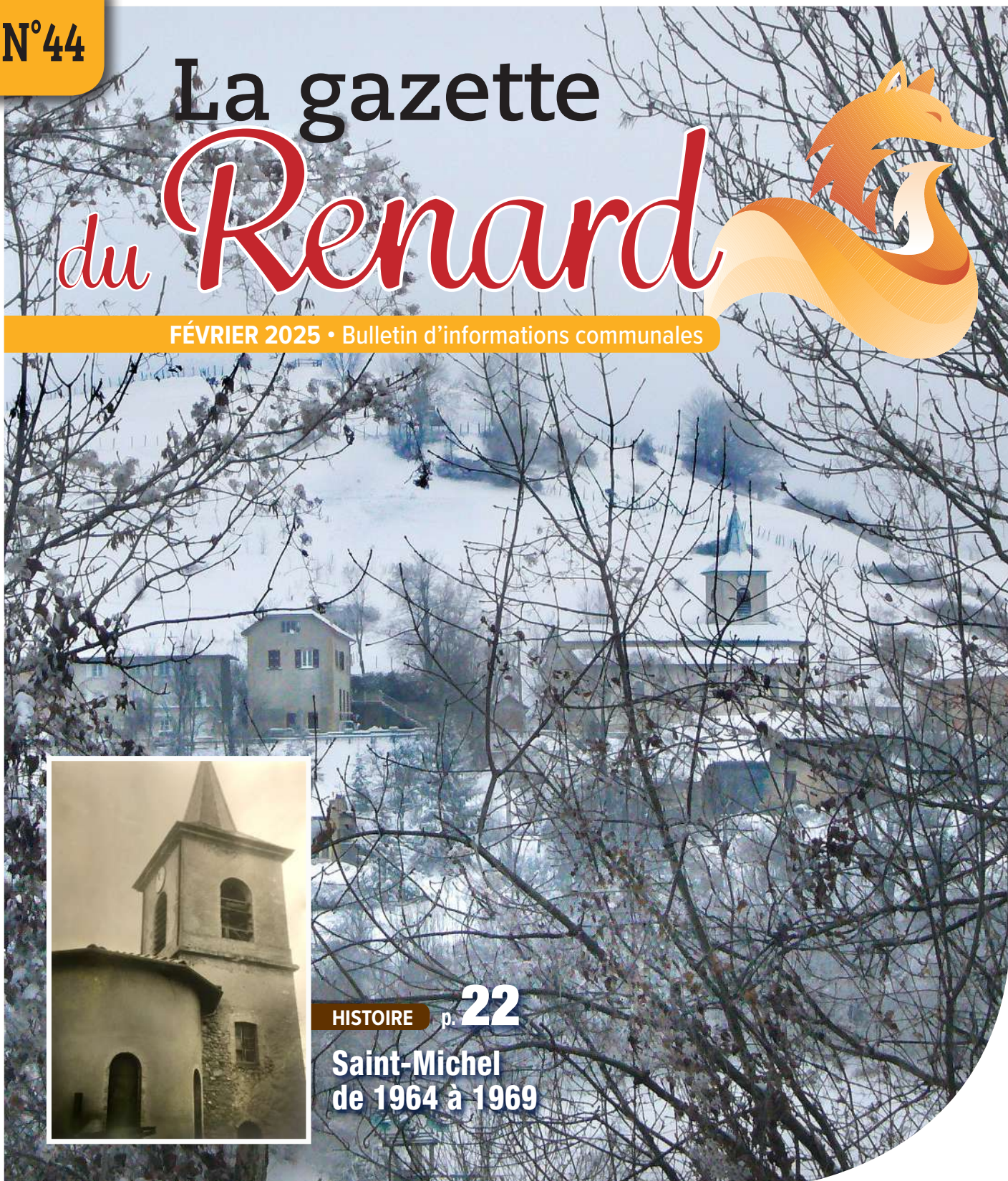


N°44

La gazette du Renard



FÉVRIER 2025 • Bulletin d'informations communales



HISTOIRE p. **22**

**Saint-Michel
de 1964 à 1969**

VIE LOCALE



Un nouvel
espace de jeux p. **6**

VIE ASSOCIATIVE



Le village
miniature p. **14**

INFOS DIVERSES



Aboiements
de chiens p. **16**

SAINT-MICHEL
DE SAINT-GEOIRS





Édito

Le mot du Maire

Mesdames, messieurs,

Ainsi s'achève l'année 2024 avec une situation internationale inquiétante avec de nombreux conflits interminables.

Depuis 2020, notre pays, comme de nombreux autres, enchaîne les crises. Crise sanitaire, avec l'apparition de la Covid-19, crise internationale avec la guerre en Ukraine ou au Proche-Orient, crise climatique avec des épisodes de plus en plus fréquents et violents comme ceux subis par Mayotte en décembre dernier. À ces crises, s'ajoutent celles propres à la France : crise économique naissante en 2024 ; crise des finances publiques avec un déficit qui fragilise notre modèle social ; crise politique marquée par une incapacité d'une grande partie de la classe politique à coconstruire dans l'intérêt général.

Notre pays se révèle divisé dans une société fracturée. Dans cette vie politique tourmentée, la commune est un repère. Elle demeure un pôle de stabilité. Elle est la garante de la continuité du service public. La commune crée du lien et rassemble les administrés comme ce fut le cas pour la cérémonie des vœux du dimanche 5 janvier.

Je demeure un Maire heureux de voir l'évolution de notre village, que chacune et chacun soient remerciés pour son œuvre au service de la collectivité.

2024 fut une année positive avec beaucoup de projets qui ont pu être réalisés tel que l'aire de jeux tant appréciée par les enfants mais également de très bons moments passés lors des manifestations qui ont animé notre village.

Je conclurai en vous souhaitant au nom de tous les élus municipaux une très belle et heureuse année 2025. Qu'elle vous apporte son lot de bonheur, la santé et des joies partagées, qu'elle vous permette d'aller de l'avant, de vous épanouir dans les activités qui sont les vôtres, que celles-ci soient d'ordre personnel ou professionnel. J'aurai une pensée particulière pour nos administrés qui sont isolés ou souffrants.

Encore meilleurs vœux pour cette nouvelle année et prenez soin de vous et de vos proches.

Joël MABILLY
Maire de Saint-Michel

Sommaire n°44

VIE LOCALE 4

MUNICIPALITÉ 4

- Réunion PLUi
- Commémoration de l'Armistice
- Mayotte : hommage aux victimes
- Un nouvel espace jeux pour les enfants
- Les vœux du Maire

COMMISSION SOCIALE 9

- Édition 2024 du Téléthon
- 3 ABI (Aide alimentaire)

TRAVAUX 10

- Les travaux de la municipalité 2024 et 2025

VIE ASSOCIATIVE 11

LA FRATERNELLE 11

- Solidarité et partage

DON DE SANG 12

- Le Don de Sang au pays de Mandrin

LES SOU DES ÉCOLES 13

- Une nouvelle équipe

ACCA 13

- La matinée boudin : un vrai succès !

COMITÉ DE LA CRÈCHE 14

- Le village miniature et la crèche

INFOS DIVERSES 16

- Aboiements de chiens : que dit la loi ?
- Les Mandrinades
- Nids de frelons asiatiques
- Containers à recycler

VIE SCOLAIRE 18

- Le journal des Petits malins
- Mots d'enfants

HISTOIRE 22

Rermontons le temps !
De 1964 à 1969

État civil

NAISSANCE

27 mars 2024

Meije GUILLOT

DÉCÈS

8 avril 2024

Paul DIJON

19 novembre 2024

Marie-Rose GINET

Infos utiles

Mairie de Saint-Michel

1550 route de La Forteresse
38590 Saint-Michel-de-Saint-Geoirs
Tél. **04 76 65 48 83**
Mail : secretariat@mairiesmsg.fr
Web : <https://mairie-stmichelstgeoirs.com>

Horaires d'ouverture

- Mardi de 9h à 12h
- Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le secrétariat est également ouvert le lundi de 8h à 12h et de 14h à 17h (**hors public**)

Gestion de l'eau

Bievre Isère Communauté

Tél. **04 74 20 86 73 - URGENCE 04 74 20 86 78**
1 bd De Lattre de Tassigny - 38260 La Côte-St-André
<https://bievre-isere.com/ms/eau-assainissement-et-dechets>

Déchèterie

Route de La Frette - 38590 St-Étienne-de-St-Geoirs
Tél. **04 76 93 44 16**

- Lundi 14h - 18h (17h en hiver)
- Mardi Fermé
- Mercredi à samedi 9h - 12h ; 14h - 18h (17h en hiver)
- Dimanche Fermé

Déchets végétaux

Il est interdit de brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre. Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchèterie, et ne doivent pas être brûlés.

Pollution atmosphérique

Pour les épisodes de pollution atmosphérique, les informations sont disponibles sur le site : www.air-rhonealpes.fr, rubrique « L'air de ma région / Episodes de pollution ».

Plus de ramassage des poubelles

Le tri s'effectue uniquement dans les PAV

Nuisances sonores

L'usage des appareils de bricolage et de jardinage, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, est limité aux horaires suivants :

- en semaine, de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

La Ressourcerie

200 route du Village - 38870 St-Pierre-de-Bressieux
Tél. **04 27 69 00 62**

Permanence Assistance Sociale

54 route de Brézins - 38590 St-Étienne-de-St-Geoirs
Tél. **04 76 91 91 00**

La Poste Tél. **36 31**

Samu Tél. **15**

Gendarmerie Tél. **17**

60 route de Chartreuse - 38590 St-Étienne-de-St-Geoirs

Pompier Tél. **18**

Urgences Tél. **112**

Médecin

Cabinet médical : **04 76 65 41 58**



Bulletin municipal de Saint-Michel-de-Saint-Geoirs

Responsable de la publication : Joël MABILY

Comité de rédaction : Nadège REY, Joël MABILY, Franck MOUNIER-PIRON

Crédit photos : Nadège REY, Bernard DURAND, AdobeStock, services municipaux, associations et contributeurs.

Réalisation : Bernard DURAND
Impression : Imprimerie ROCHAT (04 74 20 51 10)

Diffusion : Services municipaux

Merci à tous les contributeurs de ce numéro.

Réunion PLUi



L'assemblée lors de la réunion publique du 22 novembre 2024.

Le travail a commencé par un état des lieux avec les élus et les services de bièvre Isère puis s'est engagé un mois de concertation du 15 novembre au 15 décembre.

Le mardi 22 novembre à 18h30, nous avons invité la population à une réunion publique. Lors de cette réunion, David BERTRAND et Dominique PRIMAT, représentants de la Communauté de communes étaient présents pour expliquer la consistance du projet et répondre aux questions des habitants de la commune. Il s'agit d'une consultation préalable où une trentaine de Micharauds se sont rendus. La compétence de la gestion des PLUi est attribuée à la communauté de communes depuis 2015 avec différentes évolutions. La modification N°3 concernait l'ensemble des communes de Bièvre Isère, la modification N° 4 a pour objectif d'ouvrir à l'urbanisation deux secteurs classés à ce jour en zone AU stricte (2AU) sur les communes de Viriville et St-Michel-de-St-Geoirs.

Pour notre commune cela va permettre de réaliser nos objectifs de production de logements fixés dans le Programme Local de l'Habitat (PLH) et de répondre aux objectifs de développement résidentiels fixés par le PADD. Il s'agira de faire évoluer le règlement sur ce secteur, afin d'ouvrir partiellement à l'urbanisation cette zone pour permettre l'accueil de nouveaux logements, tout en définissant des orientations d'aménagement dans le cadre d'une OAP et de pouvoir pérenniser notre école.

sur la commune, tout comme l'utilisation de logements vacants. Certains participants à la réunion publique ont également rappelé l'importance pour la commune de pouvoir produire de nouveaux logements et ainsi accueillir de nouveaux ménages.

► Bièvre Isère communauté rappelle que ce projet a vocation à répondre aux objectifs de production de logements fixés pour la commune et ainsi à contribuer à la croissance démographique souhaitée par la commune. Par ailleurs, le taux de logements vacants sur la commune est très faible et la reconquête de ce parc complexe (coût, nouvelles réglementations thermiques...), ne permettant pas de garantir l'accueil aisé et rapide de nouveaux ménages sur la commune. Ces contributions n'ont donc pas vocation à remettre en cause ce projet d'ouverture partielle de la zone 2AU.

Différentes questions ont pu être posées :

a) L'intérêt du projet pour la commune

Deux contributions écrites et des échanges en réunion publique réinterrogent le lieu proposé pour la réalisation du projet de logements lié à l'ouverture de la zone 2AU. L'impact sur les terres agricoles et les autres possibilités envisageables sur la commune sont mises en avant.

► Bièvre Isère communauté rappelle que la commune est particulièrement concernée

b) Le choix de la localisation du projet et l'artificialisation de terres agricoles

Les deux contributions écrites et plusieurs échanges en réunion publique ont traduit des inquiétudes et des divergences de vue concernant la typologie et la forme urbaine du projet de logements. Le sujet des hauteurs des constructions, de la taille des parcelles, de la réalisation sous forme d'opération d'ensemble ou encore des possibilités de construire des maisons accolées ont été abordés.

► Bièvre Isère communauté rappelle que les objectifs de densité prévus sur la commune de St-Michel-de-St-Geoirs sont de 13 logements/ha. Il s'agit d'une densité plus faible que celle initialement fixée par le SCOT à la commune, du fait de la réflexion conduite à l'échelle intercommunale sur ce sujet lors de l'élaboration du PLUi. Cette densité prévue permet de conserver une typologie de maisons individuelles ou

► Bièvre Isère communauté rappelle que les objectifs de densité prévus sur la commune de St-Michel-de-St-Geoirs sont de 13 logements/ha. Il s'agit d'une densité plus faible que celle initialement fixée par le SCOT à la commune, du fait de la réflexion conduite à l'échelle intercommunale sur ce sujet lors de l'élaboration du PLUi. Cette densité prévue permet de conserver une typologie de maisons individuelles ou



► Bièvre Isère communauté rappelle que les objectifs de densité prévus sur la commune de St-Michel-de-St-Geoirs sont de 13 logements/ha. Il s'agit d'une densité plus faible que celle initialement fixée par le SCOT à la commune, du fait de la réflexion conduite à l'échelle intercommunale sur ce sujet lors de l'élaboration du PLUi. Cette densité prévue permet de conserver une typologie de maisons individuelles ou

groupées, répondant à la fois aux attentes des ménages et au caractère « rural » du territoire communal. Afin d'éviter tout effet de maisons « en bande », il est proposé, suite aux échanges en réunion publique à ce sujet, de faire évoluer le projet de rédaction des orientations de l'OAP en précisant que les éventuelles maisons accolées devront être « accolées deux à deux ».

d) Les problématiques d'accès et de voirie

Les deux contributions écrites et les échanges en réunion publique font part de craintes quant aux éventuelles difficultés de circulation engendrées par la réalisation de ce projet. La question du « calibrage » et du partage de la voirie entre différents types d'usagers est soulevée.

► Bièvre Isère communauté rappelle que le projet vise à tendre vers la création de 5 à 6 logements, ce qui limitera le risque de trop forte augmentation du trafic sur ce secteur. L'analyse des incidences de cette évolution du PLUi a indiqué que le niveau de sensibilité lié au trafic était « faible » et qu'il « n'y a pas de contrainte particulière » liée à cet enjeu. Le tènement prévu est desservi actuellement par une voirie qui permet déjà différents types d'usage (agricole, riverains). Le projet n'a donc pas vocation à être remis en cause à ce sujet.

En conclusion :

La concertation préalable avec le public pour l'ouverture partielle à l'urbanisation de la zone 2AU de St-Michel-de-St-Geoirs a engendré plusieurs contributions. Ces dernières relèvent à la fois de questionnements quant à l'opportunité et à l'intérêt du projet, alors que d'autres observations traduisent des craintes quant aux impacts de ces constructions de logements sur ce secteur (en termes de forme urbaine, d'accès...). À ce titre, cette concertation permet d'apporter un ajustement sur l'une des orientations de l'OAP relative à la typologie et à la forme des logements prévus sur cette zone.

Nous avons bien entendu vos inquiétudes et interrogations, toutefois, il nous faut penser à l'avenir et au renouvellement des populations. L'école est un sujet mais pas que. Il va devenir quasiment impossible de construire à l'avenir, nous saisissons cette chance pour nos générations futures. La procédure suit son cours jusqu'à une approbation en novembre 2025.

Nadège REY,

responsable commission communication

MUNICIPALITÉ

11 Novembre 2024 : Cérémonie de commémoration



L'armistice franco-allemande du 11 Novembre est le symbole par excellence pour notre patrie. Elle acte le cessez-le-feu après 4 ans de guerre de ce 1^{er} conflit mondial. Pour l'histoire et en mémoire de ces soldats héroïques, une célébration est prononcée chaque année devant le monument aux morts.

M. le Maire entouré de quelques habitants et élus se sont réunis et ont déposé une gerbe au nom du village afin de rendre hommage aux combattants morts pour la France.

N'oublions pas notre histoire, n'oublions jamais le sacrifice de nos glorieux aînés et assumons nos responsabilités pour demain.

Nadège REY,

responsable commission communication

Mayotte : hommage aux victimes



Dix jours après le passage du cyclone Chido sur Mayotte, une minute de silence a été observée **lundi 23 décembre** en hommage aux victimes. Les drapeaux ont été mis en berne pour cette journée de deuil national destinée à montrer la solidarité de tout le pays à l'archipel dévasté.

Quelques habitants du village de Saint-Michel ont eux aussi participé à cet hommage guidé par M. le Maire et ses conseillers.

Nadège REY,

responsable commission communication



Un nouvel espace de jeux

L'aire de jeux flamboyante offre aux enfants de Saint-Michel-de-Saint-Geoirs un espace ludique où ils peuvent s'amuser, se dépenser et développer leur créativité.

Une inauguration festive rassemblant la communauté locale a marqué une étape importante dans l'amélioration des infrastructures destinées à la jeunesse.

L'inauguration de l'aire de jeux a été célébrée le **samedi 16 novembre** et a rassemblé les résidents du village, les familles et des élus.

Nous avons eu la présence de Claire DEBOST (Conseillère départementale), Joël GULLON (Président Bièvre Isère), Yannick NEUDER (député et conseiller régional), Nadine GRANGIER (Maire de Saint-Geoirs), Evelyne COLLET (Maire de La Forteresse).

Entreprises présentes : GACHET TP, AMCA architecture.

Entouré des élus, M. le Maire, Joël MABILY a coupé le ruban pour finaliser l'inauguration de notre belle aire de jeux.

Après les différents discours des élus, une collation autour de délicieuses mignardises et boissons a clôturé cette belle après-midi où nous avons eu la chance de profiter d'un beau soleil automnal.

Cette construction est le résultat d'une

réelle volonté de la municipalité d'offrir aux jeunes, aux habitants, un équipement de qualité, ouvert à tous et en accès libre dans cet écrin de verdure qui nous entoure. Nous voulions aussi que l'école puisse y accéder en toute sécurité.

Dotée d'équipements modernes et sécurisés, tels que toboggans, balançoire, structure d'escalade, tyrolienne ..., l'aire de jeux a été conçue pour répondre aux besoins et aux envies des jeunes enfants de la commune.

Ce sont des lieux essentiels pour nos enfants. Ils leur offrent l'opportunité de jouer, d'explorer et de se socialiser. Nous sommes ravis d'avoir pris l'initiative de créer cet espace pour nos petits citoyens. C'est un investissement précieux dans leur avenir et leur bien-être.

Une fois le projet lancé et validé, il s'est articulé en 3 phases :

- **Première phase** en juillet 2023, acquisition d'un bout de terrain plat.
- **Seconde phase** en juillet 2023 par le défrichage et le terrassement réalisés par la société GACHET TP.



pour les enfants !

- **Troisième et dernière phase** en juin 2024 par la création de l'aire de jeux sur le thème "Nature" avec mise en place des jeux sur un sol souple de 200 m² et réalisée par la société PLAYGONES, sous-traitant du prestataire TRANSALP. S'en est suivi l'engazonnement ainsi que la pose d'une clôture rigide et d'un portillon par la société GACHET.

Le montant des travaux s'est élevé au total à 93 936,98 € HT.

Ils sont financés :

- d'une part par l'attribution d'une aide du **département** à hauteur de 42 272€ HT
- d'une aide de la **région** de 15 000€ HT
- et 9 920€ HT de la **CAF**

Le montant des aides 67 192€ HT représente alors + de 70% du budget.

Reste à charge de la commune : 26 744, 98€.

L'installation d'un ensemble mobilier a été réalisé par la Mairie (**2 460€**). Restera la plantation des arbres prévue en 2025.

Chacun devra respecter la propreté du lieu et emmener ses déchets dans les lieux appropriés pour leur tri.

Nadège REY,
responsable commission communication



Inauguration de l'aire de jeux. De gauche à droite : Nadine GRANGIER (Maire de Saint-Geoirs), Evelyne COLLET (Maire de La Forteresse), Morgane Méary (2^e adjointe), Yannick NEUDER (député et conseiller régional), Joël Mabily (Maire de Saint-Michel), Claire DEBOST (Conseillère départementale), Joël GULLON (Président Bièvre Isère), Gilles RAMEL (1^{er} adjoint) et Lucie Rojat (Conseillère municipale).

Les vœux du Maire



Les vœux du maire Joël Mabily et de son conseil municipal, entouré des élus des communes voisines et des représentants de la gendarmerie de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs.

Le 5 janvier dernier, la salle de motricité de l'école du village s'est vue remplie de ses habitants pour les vœux du Maire, M. Joël MABILY.

Cette traditionnelle cérémonie des vœux est un moment important pour la vie de la commune car c'est l'opportunité de faire un point rapide sur ce qui s'est passé l'année dernière et donner les lignes directrices sur ce qui sera fait en 2025.

11h marquait le début du discours de M. le Maire entouré de ses conseillers municipaux, des membres extérieurs de la commission sociale, d'élus des communes avoisinantes, des présidents de nos associations, du comité des fêtes de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, du don du sang, du personnel communal, de la direction de l'école, des représentants de la gendarmerie et de nombreux habitants du village.

Débutant par la présentation de ses meilleurs vœux, Joël Mabily a ajouté *« Mon vœu le plus cher est aussi, que dans un contexte mondial marqué par la montée de la haine et de la violence en face desquelles nous nous sentons tellement impuissants, nous sachions, au niveau qui est le nôtre, construire une commune où la bienveillance, la solidarité, le dialogue et la défense de l'intérêt général prévalent sur le chacun pour soi et l'agressivité ... »*

Son discours a ensuite fait l'état du **bilan de l'année 2024 et de ce qui va être réalisé en 2025** et jusqu'à la fin du mandat début 2026 (voir article Travaux du bulletin). 2024 a été marquée par une météo capricieuse, un monde agricole en ébullition, un flou gouvernemental, des budgets à la baisse. Cependant, Saint-Michel a été géré avec sérieux et a été ponctué d'animations pour égayer la commune et améliorer le quotidien.

Le RPI compte aujourd'hui 56 élèves :

- 23 à Saint-Michel-de-Saint-Geoirs
- 19 à Saint-Geoirs
- 14 à Brion

À Saint-Michel, notre école maternelle est admirablement menée grâce à l'implication de notre directrice Ingrid SGARRA, de nos employées de la cantine Laurence, Isabelle et Audrey notre ATSEM.



Vidéo de présentation du RPI : https://youtu.be/ACylyBA8_nA

La communauté de communes est elle aussi active et en ce qui nous concerne, nous avons été associés à :

- **La suppression du ramassage en porte à porte des ordures ménagères** depuis le mois d'octobre. Nous avons pu constater que nos 3 emplacements étaient bien positionnés car le remplissage est homogène sur les 3 sites.
- **La possibilité de modifier notre PLUi** (voir article concernant la réunion publique qui en a découlé).

En 2025, la commune participera aux célèbres Mandrinades à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs.

Des réunions d'organisations ont eu lieu et se poursuivront pour la confection d'un char (Cf article).

Don du sang : intervention de Jean-Michel LEFRANCOIS, président, nous rappelant l'importance de nos dons et a ainsi félicité et remis la médaille et le diplôme à deux de nos habitants.

M. le Maire remercie :

- L'ensemble des **entreprises** qui ont travaillées sur la commune : Gachet TP, Ageron pour les espaces verts, Guillaud traiteur, SARL Vincent Baratier, EURL Dico, menuiserie Proponnet, Berruyer Nemoz charpente, AMCA architecture, Masson assainissement, Combe métal, soudure transalp, bureau d'étude Equaterre, et Xavier Mabily toujours en charge du déneigement.
- L'ensemble des **associations** qui font vivre le village avec leurs animations.
- Les **forces de gendarmerie et les sapeurs-pompiers** volontaires qui sont toujours là pour assurer notre sécurité et notre protection.
- Les **adjoints** Morgane et Gilles, ainsi que **l'ensemble du conseil municipal** pour leur implication.
- Les **membres extérieurs de la commission sociale** Nathalie, Françoise et Gérard très actifs sur nos festivités.
- Et **vous toutes et tous, présents.**

Et comme à l'accoutumée, la cérémonie s'est achevée par un buffet où tous ont pu échanger.

Nadège REY,
responsable commission communication

Téléthon

Cette année 2024 s'est vu de nouveau ponctuée par différentes manifestations organisées au profit du Téléthon...

... et en partenariat avec les villages alentours (Thé dansant à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, concert dans notre église, randonnées).

Pour cette édition de la marche des coteaux, une date plus précoce avait été fixée. Comme nous l'avons évoqué sur le dernier bulletin, nous ne réitérerons pas sur le mois de septembre car il y a déjà beaucoup de randonnées organisées.

Vous serez bien entendu informés en temps voulu.



Nous avons récolté au travers de ces quelques festivités la somme de **4 000€**, reversée le lundi 30 décembre 2024 à Saint-Geoirs.

Le concert organisé le 29 Novembre au sein de l'église de Saint-Michel a permis de générer un don de **220€**.

Pour la 3^{ème} année consécutive, la chorale « **les vocalises & Sing for you** » (photo) composée d'une quarantaine de chanteurs nous a proposé une nouvelle fois une variété

de chants sublimée par la phonétique de ce lieu. Le public, toujours nombreux a été ravi par cette soirée et le vin chaud à l'entracte a pu réchauffer ceux qui en ressentaient le besoin.

Nous avons terminé cette festivité par un repas avec les chanteurs à la salle de la Fraternelle pour les remercier de leur venue et passer un moment ensemble.

Nadège REY,
responsable Commission communication



3ABI

Association d'Aide Alimentaire en Bièvre Isère



Banque Alimentaire de l'Isère

3ABI distribue chaque semaine de l'année des colis d'aide alimentaire dans ses deux centres de distribution à La Côte-Saint-André, 95, rue Elsa Triolet, et à Saint-Jean-de-Bournay (ancienne école Jules Verne).

Les aliments distribués proviennent principalement de la Banque Alimentaire de l'Isère, dont le dépôt est à Fontaine, des surplus agricoles et des invendus auprès des magasins partenaires et des producteurs locaux. La liste des donateurs est mise à jour chaque mois sur le site Facebook de l'association.

En 2024, les 3 équipes de bénévoles, soit début 2025 80 personnes, sans compter les jeunes volontaires en mission, ont transporté et distribué 110 tonnes de denrées alimentaires à 193 foyers (contre 99 en 2023). Ce nombre représente 393 personnes aidées au moins un mois à raison d'un colis alimentaire par semaine.

Les colis en 2024 ont été en moyenne de 8 kg par personne, constitués de fruits et légumes, de produits frais et d'épicerie. Ce chiffre est en baisse par rapport à 2023. Un colis coûte 2 € pour chaque adulte et enfant à partir de 12 ans et 1 € par enfant âgé de 1 à 12 ans.

L'association constate une augmentation croissante de son activité, reflet d'une augmentation de la précarité pour un certain nombre de concitoyens, notamment les personnes isolées, les familles monoparentales et les plus fragiles comme les retraités et les personnes malades ou en situation de handicap.

Pour tenir compte des besoins, **l'association s'adapte constamment et noue des liens avec de nouveaux partenaires** tels que les agriculteurs locaux, les Apprentis d'Auteuil et l'association « Entre Aides Sociales » de

Roybon, qui assure le relai administratif, la récupération et la distribution de plusieurs colis alimentaires pour les foyers éloignés géographiquement du centre de distribution de la Côte-Saint-André, palliant ainsi la difficulté majeure de nombreux habitants des territoires ruraux, à savoir l'absence de moyens de transport collectif.

En 2025, l'association va pouvoir, grâce à des subventions, des dons, un crédit et une gestion rigoureuse de son budget, se mettre aux normes en matière de transport alimentaire, en achetant deux camions frigorifiques. Merci aux communes du territoire qui ont participé au financement de cet achat.

Les personnes qui souhaitent bénéficier de l'aide alimentaire de 3ABI doivent prendre contact avec le travailleur social au : 04 37 04 30 61.

Association d'Aide Alimentaire en Bièvre Isère - 3ABI

Adresse postale : 95, rue Elsa Triolet
38260 LA CÔTE-SAINT-ANDRE

Tél : 04 37 04 30 61

Mail : 3abi@orange.fr
Site <http://3abi.fr>

Les travaux de la municipalité

Travaux réalisés fin d'année 2024

- Le **remplacement de toutes les menuiseries extérieures du bâtiment industriel** pour un montant de 14 836 € HT dont une aide d'Isernov avec le TE38 de 6 224 € HT.
- La **pose de barrières sur les PAV** de la mairie et du parking Marguerite pour sécuriser les sites par l'entreprise Combe Métal Soudure et qui sera en charge également du remplacement des barrières de la Madone en début d'année pour un coût total de 4 648€ HT.



Travaux réalisés en début d'année 2025

- L'**acquisition des parcelles de bois** de la famille Mottin où traversent les conduites d'eau potable de la commune. Cela facilitera les interventions des services des eaux en cas de problème pour 19 800€ HT.
- La **pose de panneaux photovoltaïques** sur le toit de l'école par l'entreprise Lumensol pour un montant 26 815€ HT.
- Le **remplacement du système d'assainissement du bâtiment industriel** par l'entreprise GMTP pour 13 499€ HT.
- La **rénovation de notre éclairage public** en passant tout en Led en partenariat avec le TE38 qui en finance une partie. Coût total de l'opération 16 770€ HT soit un reste à charge pour la commune de 9 013€ HT.
- La **reprise de l'affaissement de la route des arêtes** par l'entreprise Gachet TP pour un montant initial de 67 642€ HT.

À cela, s'ajoute l'**effondrement du chemin des Rippes** où les premiers rendus des

études nous ont été restitués avec un projet de renforcement du talus. Pourquoi un premier projet ? Car entre temps la route a de nouveau glissée nous obligeant à prendre un arrêté pour interdire la voie à la circulation. Nous avons quand même fait un estimatif sur la première solution qui est de 170 000€ HT sans prendre en compte les nouveaux volumes. C'est un coût excessif et pour cette raison, nous sommes en réflexion avec le bureau d'études pour trouver une solution moins onéreuse si cela est possible. Nous avons fait une demande d'aide au département sur le montant de l'estimation soit 35 000€ correspondant au plafond octroyé pour les travaux de voirie.

Nous avons décidé de **différer le projet de remplacement du beffroi** du clocher de l'église. Il n'y a pas d'urgence et nous n'avons pas pu obtenir l'aide escomptée de la part du département mais nous avons déposé une autre demande d'aide auprès de l'état (DETR, DISL).

Joël MABILY,
Maire de la commune



Chemin des Rippes

Dans nos petits villages, la solidarité et le partage sont des valeurs précieuses !

Avec l'association La Fraternelle, nous œuvrons tout au long de l'année pour animer notre village et renforcer les liens entre ses habitants.

Nous veillons à proposer des activités qui plaisent à tous les âges et qui créent des ponts entre les générations.

Des décorations de Noël pour embellir notre village

Début décembre, nous nous sommes retrouvés sur la place de l'église pour préparer les **décorations de Noël** et illuminer le centre du village. **Petits et grands ont participé avec enthousiasme** : travail du bois, couture, pose de guirlandes et créations uniques ont rythmé la journée.



Un grand merci à Albert Détryat pour le **magnifique sapin** qu'il nous a généreusement offert et transporté jusqu'à La Fraternelle. Nous remercions également Aline et son compagnon pour leur **superbe décoration** de la montée d'escalier et du bâtiment.

Grâce à ces contributions, notre village rayonne d'une ambiance chaleureuse et festive. La journée s'est clôturée dans la convivialité, autour de boissons chaudes et de gourmandises partagées.

Nous espérons que vous avez pu profiter de ces décorations lors d'une balade.

Danièle, et toute l'équipe de La Fraternelle

Les prochains rendez-vous de La Fraternelle

Samedi **29** mars



Les rues du village vibreront au rythme du carnaval ! Préparez vos plus beaux costumes et rejoignez-nous pour un après-midi festif et haut en couleur.

Dimanche **3** août

Journée Fraternelle aux Arêtes



En plein cœur de l'été, notre Journée Fraternelle sera une belle occasion de se ressourcer.

Au programme : apéritif offert par l'association, pique-nique champêtre et rallye photo qui nous permettra de faire une jolie balade sur nos crêtes. Ce rendez-vous promet d'être un moment chaleureux et convivial.

Nous comptons sur vous !

DON DE SANG

Le Don de Sang au pays de Mandrin

Evolution de l'association des donneurs de sang.

Samedi 26 octobre, l'association des donneurs de sang bénévoles de la région stéphanoise et environs s'est réunie en **Assemblée Générale Extraordinaire** afin de modifier ses statuts.

Effectivement, l'association a décidé de changer de dénomination pour devenir **« Le Don de Sang au Pays de Mandrin »**.

Jean-Michel LEFRANÇOIS, président, devant le bureau au complet, plusieurs élus M. Michel VEYRON, maire de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, Mme Evelyne COLLET, maire de La Forteresse, Mme Nadine GRANGIER, maire de Saint-Geoirs, Mme Michèle SOULIER, présidente du comité régional pour le don de sang bénévole de la région Rhône-Alpes, a émis le souhait de cette modification dans un but **d'une meilleure reconnaissance** de l'association sur le plan local et régional.

Au fil du temps, les événements sociétaux, quels qu'ils soient : pandémie, aléas climatiques, crises énergétiques, pénurie de personnel médical, ont profondément modifié et marqué l'action de notre association, des donateurs et de l'Établissement Français du Sang.

Pour un geste basé avant tout sur **la générosité, l'altruisme**, il est nécessaire de déployer une énergie importante pour satisfaire chacun.

Mais cela ne doit pas faire oublier la raison principale de donner son sang :

SAUVER DES VIES

Souhaitons que 2025 soit une année plus sereine pour tous et que vous soyez toujours plus nombreux à honorer de votre présence nos collectes, **collectes de sang au service des malades en attente d'une poche, source de VIE.**

Jean-Michel LEFRANÇOIS,
Président de l'association



Le Bureau au complet.

Le don de sang à Saint-Michel

À Saint-Michel-de-Saint-Geoirs, le don de sang est une habitude depuis des années ; à l'occasion des vœux 2025, 2 donateurs ont été médaillés pour leurs régularités au don. Il s'agit de M. Gérard CHAMPON-VACHOT avec plus de **25 dons** à son actif (niveau 3) et de Mme Elisabeth DE MATOS qui totalise plus de **45 dons** soit le niveau 4.

Toutes nos félicitations à ces héros du quotidien.



Les 2 médaillés en compagnie de M. Joël MABILY, maire, Patrick LOCHON et Jean-Pierre DURAND, représentants l'Association.

Prochaines collectes 2025

| DATES | LIEUX | HORAIRES | INFORMATIONS |
|----------------------|-------------------------------------|------------------|-----------------------------|
| Lundi 24 mars | Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs | 16h-19h30 | Mini-garderie |
| Lundi 31 mars | La Frette | 16h-19h30 | Mini-garderie |
| Lundi 2 juin | Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs | 16h-19h30 | Mini-garderie |
| Lundi 16 juin | La Forteresse | 16h-19h30 | Pas de Mini-garderie |
| Lundi 23 juin | Saint-Hilaire-de-la-Côte | 16h-19h30 | Mini-garderie |
| Lundi 18 août | La Frette | 16h-19h30 | Pas de mini-garderie |
| Lundi 25 août | Saint-Michel-de-Saint-Geoirs | 16h-19h30 | Pas de mini-garderie |
| Lundi 27 octobre | Saint-Hilaire-de-la-Côte | 16h-19h30 | Mini-garderie |
| Lundi 3 novembre | Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs | 16h-19h30 | Mini-garderie |

Pour les collectes à venir :
Réservez votre RDV sur :
<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

... et le code QR
pour les utilisations
de smartphone.



Association des donneurs de sang
bénévoles de la région stéphanoise
La Mairie - 38590 St-Étienne-de-St-Geoirs
Tél. 0 800 109 900 / 04 76 42 43 44
Mail : dondesang38590sesq@gmail.com

facebook
<https://www.facebook.com/donusang.SESG>

Le Sou des écoles : une nouvelle équipe !

Le Sou des écoles est une association de parents d'élèves bénévoles dont le but est d'organiser des manifestations/ventes au cours de l'année pour réunir les fonds nécessaires à la réalisation de projets scolaires (transports, intervenants, ...).

À l'automne, nous avons commencé par une belle **vente de pizzas** de chez *Pizza Coyot*, que l'on remercie ; puis rapidement notre **tombola de l'Avent**, pour laquelle près de 1200 tickets ont été vendus : Bravo ! Les 180 lots offerts par des commerçants et sites touristiques des alentours ont été remis aux gagnants lors de notre **fête de la galette** le **24 janvier**.

Nous avons innové cette année avec une **vente d'agrumes et d'huile d'olive bio**. Pour les gourmands, la **fête du pain à Saint-Geoirs** sera cette année le **mardi**

15 avril et toujours pour les gourmands nous organiserons une « **chasse aux trésors...chocolatée** » le **dimanche 4 mai à Brion** puis nous terminerons le mois par une **soirée cinéma**.

En **juin-juillet**, ce sera la **kermesse** alors à vos agendas pour une belle année 2025 ! N'hésitez pas :

- à nous soutenir en faisant un don : <https://www.helloasso.com/associations/sou-des-ecoles-des-coteaux/formulaires/1>
- à participer aux évènements,

- ou encore, à nous prêter main forte lors des manifestations, bonne ambiance garantie !

L'équipe du Sou

Albane Mercier (présidente), Julie Attard (trésorière), Marie-Annick Martin (secrétaire), Sophie Fernandes, Julie Royer.



LA CHASSE - ACCA

La matinée boudin : un vrai succès !

La matinée boudins de l'ACCA s'est déroulée le dimanche 19 janvier dernier.

Nous avons vendu presque la totalité de nos produits sur réservation : boudins, terrines de chevreuil, fricassées.



Les organisateurs de cette manifestation.



Nous remercions toutes les personnes qui ont commandé nos produits ou qui sont venues nous rendre visite autour de la buvette.

Côté chasse, nous avons fini notre plan de chasse chevreuil, qui était de 7.

Nous avons également prélevé 8 sangliers que nous chassons avec l'ACCA de Saint-Geoirs.

L'ensemble des chasseurs vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Brandon BOIS, secrétaire de l'ACCA

Le village miniature



Convention entre La Paroisse Saint Paul de Toutes Aures et le Comité de la crèche

Le 21 décembre 2024, une convention a été signée entre la Paroisse Saint Paul de Toutes Aures et les membres actuels du Comité de la Crèche. Cet acte permet au Comité de faire une installation dans l'église (village miniature et crèche de la Nativité) du 15 novembre au 15 janvier. La crèche est totalement gérée dans sa fabrication et son installation par les membres du Comité. Les flux financiers passent intégralement par la comptabilité de la Paroisse (les recettes sont enregistrées par la Paroisse et les dépenses font l'objet d'une note de frais ou d'une facture au nom de la Paroisse).

Le Comité s'engage à participer au financement du fioul (en fonction des

entrées financières annuelles) et veille à la sécurité des personnes et des biens lors des visites.

Cette année encore, le village miniature et sa crèche ont été un vrai succès !

Attirant plus de 1 200 personnes venues d'horizons différents : des nouveaux, des fidèles et des habitués. Ils viennent parfois de loin pour découvrir l'exposition mais aussi le village de Saint-Michel. Ils sont nombreux à qualifier l'environnement d'exceptionnel et se promettent d'y revenir un jour pour s'y promener et prendre le temps de mieux le découvrir.

et la crèche



En décembre, ce sont les « **Petits Malins** » et leur institutrice de l'école du village qui sont venus admirer les maisons miniatures, accompagnés de bénévoles.

Cette année encore, nos anciens de **La Ricandelle** et de **La Caravelle** nous ont fait le plaisir de nous rendre visite, ainsi que le **centre d'accueil de Viriville**, qui accompagne des personnes en situation de handicap.

L'exposition vit aussi avec son temps : grâce à Bernard Durand, un QR code a été mis en place, donnant accès aux descriptifs des maisons et à leur localisation dans le village.

Une fois de plus, le talent de Michel Champon et la disponibilité des bénévoles ont permis de rassembler toutes les générations autour de cette belle idée qui valorise autant le village que le patrimoine de ce dernier.

Le Comité



Moment de découverte et d'émerveillement pour nos anciens de *La Caravelle* (à gauche) et de *La Ricandelle* (à droite), venus apprécier le village miniature et la crèche de la Nativité.

Aboiements de chiens : que dit la loi ?

Mon CHIEN fait ses vocalises et je ne veux pas que ça nuise !



Aboiements chiens

Que faire si mon voisin se plaint de mon chien ?

Afin d'éviter le conflit du voisinage, il est recommandé de :

- Mettre en place un collier anti-aboiement afin de stopper immédiatement les vocalisations.
- Identifier la nature des aboiements
- Mettre en place les aménagements et l'éducation adaptés afin de solutionner les aboiements excessifs du chien à long terme.

À quel niveau sonore, l'aboiement du chien devient-il une nuisance sonore ?

Le dépassement sonore de 5 décibels en journée et de 3 décibels en nuit est considéré comme une gêne pouvant être sanctionnée.

Loi sur les nuisances sonores par aboiement de chien

La loi stipule que "le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé », ainsi, le maire peut relater de la nuisance sonore du fait de la vocalisation du chien et établir un constat avec la police de proximité.

La sanction encourue s'élève à :

- 450 euros d'amende
- La confiscation de l'animal
- Poursuite judiciaire pour tapage diurne/nocturne et trouble du voisinage

Comment faire si le chien de mon voisin n'arrête pas d'aboyer ?

Il est recommandé d'effectuer les 4 étapes du litige entre voisins :

1 L'arrangement à l'amiable

En cas de conflits avec le voisinage à propos de nuisance sonore concernant le chien, il est recommandé de privilégier le dialogue. Ainsi, il est conseillé de prendre contact directement avec le maître du chien ou de rédiger une lettre simple afin d'informer le propriétaire des dommages causés. Dans la majorité des cas, le propriétaire met en place un dispositif comme un collier anti-aboiement afin de rétablir le calme au sein du quartier.

2 La mise en demeure

Dans un délai de 2 semaines, si l'arrangement à l'amiable n'aboutit pas, il est conseillé de mettre en demeure le voisin via une lettre recommandée avec accusé de réception.

3 La constatation par les autorités publiques

En ultime recours, il est préconisé de contacter le service de la mairie. Par la suite, si le maire juge l'aboiement comme source de nuisances sonores elle demandera à la police ou gendarmerie d'établir un procès-verbal.

4 La plainte

Si toutes les mesures engagées n'ont pas d'effet escompté, il est alors possible d'engager une procédure judiciaire civile ou pénale via le dépôt d'une plainte à l'encontre du propriétaire du chien, avec la possibilité de joindre des attestations signées de témoins.

La communication arrange bien des choses, autant la privilégier.

Mon chien aboie ? j'agis !

Nadège REY,

responsable commission communication



Les Mandrinades

Avis aux Renardes et Renards !

En cet an de grâce 2025, année de Mandrinades à St-Étienne-de-St-Geoirs, nous avons été conviés les 12 et 13 juillet prochains à l'occasion de cette grande manifestation.



Après trois réunions autour de ce projet, un groupe d'une quinzaine de personnes s'est formé (« une vingtaine serait l'idéal »).

Les idées ont fusé et le thème a été choisi, ce sera **Le Corbeau et le Renard**. Nous avons décidé de confectionner un petit char pour les enfants et de former un groupe à pied pour les adultes, les normes de sécurité étant draconiennes. Nous avons la chance que l'association Georges-Antonin nous prête gracieusement un **char à bandage** et M. Gilles Ramel nous mette à disposition son **tracteur**, d'avance, un grand merci à eux.

Des couturières de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs vont pouvoir concevoir des **costumes du XVIIIe siècle** avec ou sans

patron et tissus, mais si vous souhaitez être contributeur pour les participants du village, merci de vous manifester à : franck.mounier-piron@orange.fr

Nous serons ravis de vous compter parmi nous.

Une prochaine réunion aura lieu courant mars, la date vous sera communiquée très prochainement.

Ouvert à tous, n'hésitez pas à nous rejoindre avec vos idées dans cette aventure, à l'époque de Mandrin, bandit des grands chemins.

Le référent,

Franck MOUNIER-PIRON

Nids de frelons asiatiques

La commune n'a pas été épargnée avec la présence de quelques **nids de frelons asiatiques**.

Plusieurs interventions ont eu lieu au cours de l'année 2024.

Dès que vous en apercevez un, nous vous invitons à le déclarer sur le site prévu à cet effet : www.frelonsasiatiques.fr



Containers à recycler

La commune détient quelques **containers à poubelle qu'elle n'utilise pas**.

Nous proposons de les céder à des intéressés du village.



Quelques idées de recyclage :

Mangeoires à animaux, des réserves de nourriture pour animaux, des abreuvoirs, des bacs à compost ou toutes autres choses.

Si vous êtes intéressé, merci de vous rapprocher de la Mairie pendant les horaires d'ouverture.

Franck MOUNIER-PIRON

Le journal des Petits Malins

De septembre 2024
à janvier 2025

1. La petite gazette des anniversaires, au fil de l'année scolaire, sur les thèmes de la nature et de l'art.



Septembre

Mardi 24 septembre, nous avons fêté les anniversaires de l'été et de l'automne : les 4 ans d'Estéban et de Soulaymane. Nous avons cuisiné tous ensemble deux délicieux gâteaux au chocolat, décorés sur l'un de nos thèmes de l'année, avec les arts : l'environnement et la protection de la nature. L'un des gâteaux mettait en scène un incendie dans la jungle, éteint par les secours. L'autre gâteau représentait le nettoyage des océans de leurs déchets, pour sauver les poissons, animaux marins, baleines et tortues. Nos amis ont soufflé leurs bougies, pendant que nous chantions "Joyeux anniversaire" en plusieurs langues, puis nous nous sommes régelés ! Quelle belle fête d'anniversaire !

Octobre

Jeudi 10 octobre, nous avons fêté les 4 ans de Naël et les 3 ans de Noa. Nous avons cuisiné tous ensemble deux succulentes gâteaux cacaotés, grâce à une excellente recette de Karen, l'AESH. Puis nous les avons décorés avec des décors sur le thème de la nature.

L'un des gâteaux mettait en scène la fonte des glaces à cause du réchauffement climatique (et mélangeait les continents : ours polaire de l'Arctique et manchots de l'Antarctique !)

L'autre gâteau était décoré de jolies feuilles d'automne. Nos amis ont soufflé leurs bougies, pendant que nous chantions tous en chœur. Puis nous n'avons pas laissé une miette de nos... bons gâteaux !



Novembre

Mardi 26 novembre nous avons célébré les 3 ans d'Éden et les 5 ans d'Erika et de Maden. Nous avons préparé un magnifique gâteau tigré à trois étages lundi et nous l'avons recouvert d'une ganache au chocolat noir mardi matin. Puis nous l'avons décoré sur le thème d'une bambouseraie peuplée d'amusants pandas. Nos amis ont soufflé leurs bougies accompagnés par nos joyeux chants.



Décembre

Nous avons fêté les 4 ans d'Ileana et les 3 ans de Léane.

Ces grandes filles avaient choisi le thème de la danse et la couleur rose pour leurs gâteaux.

Nous avons chanté pour elles et nous avons dégusté des gâteaux bien chocolatés. Un magnifique goûter d'anniversaire pour nos amies !



2. Quelques sorties scolaires et événements marquants de notre école

Rentrée en musique avec Prohom



Vendredi 13 septembre, les 3 écoles du RPI se sont réunies dans notre école de Saint-Michel-de-Saint-Geoirs pour participer à une journée de rentrée en musique sur le thème de la MAO (musique assistée par ordinateur), avec l'artiste PROHOM. Dans le cadre de cette journée, les enfants ont vécu des activités autour de la création musicale et rythmique, et ont pu découvrir la MAO et le métier d'auteur-compositeur-interprète. Ils ont aussi créé et enregistré trois belles chansons, grâce à un studio d'enregistrement mobile !

La promenade automnale

Vendredi 11 octobre, nous avons profité d'un magnifique temps ensoleillé pour notre promenade automnale. Nous sommes partis pour la matinée, avec des sacs en tissu, que nous avons remplis de jolis trésors aux belles couleurs de l'automne, glanés en chemin. Nous avons courageusement marché, puis nous avons repris des forces en savourant notre goûter au soleil avant le trajet retour pour l'école ! Merci aux parents qui nous ont accompagnés pour cette très belle excursion dans nos coteaux : Caroline, la maman d'Eden, Marie-Annick la maman de Capucine, ainsi que Christophe le papa d'Emma et Kévin le papa d'Olivia.



La semaine du goût du 14 au 20 octobre 2024

Lundi 14 octobre, nous avons fait du délicieux pop-corn de cinéma, puisque l'un de nos thèmes de l'année concerne les arts ! Nous avons observé la transformation de la matière : le maïs en chauffant éclate en parfumant toute l'école. Il devient plus volumineux et facile à mâcher.



Mardi 15 octobre, nous avons cuisiné de délicieuses pâtisseries orientales avec la maman de Mohamed. Merci Fatima !



Jeudi 17 octobre, nous avons réalisé et dégusté d'excellentes barbes à papa à la vanille, comme à la fête foraine !



Vendredi 18 octobre, nous avons également cuisiné d'autres pâtisseries orientales succulentes, avec la maman de Soulaymane. Merci Camilia ! Nous avons aussi préparé de la glace au fromage blanc, avec une turbine. Nous nous sommes régelés !



Journée nationale de lutte contre le harcèlement

Jeudi 7 novembre, à l'occasion de la journée nationale de lutte contre le harcèlement, qui est pour nous un sujet de vigilance toute l'année, nous avons organisé des ateliers sur ce thème : activités artistiques, langage, philosophie, lectures offertes et chansons.



Ecole et cinéma

Le 12 novembre nous avons profité de notre première sortie au cinéma pour aller visionner l'ensemble de jolis films d'animation, intitulé "Petites casseroles", sur le thème de la tolérance et de l'acceptation des différences. Cette séance a beaucoup plu aux élèves. Nous avons inauguré pour l'occasion la salle de cinéma à l'amphithéâtre



du lycée agricole de La Côte Saint André, dont nous avons demandé l'accès pour les publics scolaires, afin de diminuer les coûts du bus. Madame l'adjointe au Maire était venue nous accueillir. La salle est assez confortable et le système son performant. Nous y sommes retournés le 14 janvier pour visionner les petits films d'animation "Les contes de la Mère Poule" et cette séance était tout aussi agréable !

Un grand merci à tous les parents d'élèves qui nous ont accompagnés pour ces sorties scolaires.

Dans le cadre de ce projet "école et cinéma", nous aimons également réaliser de petits films à l'école, nous avons créé de jolis décors et nous maîtrisons les tournages en réalité augmentée, qui nous amusent beaucoup, avec des animaux en 3D à nos côtés !

La visite du village miniature

Lundi 16 décembre, nous sommes allés visiter l'exposition des maquettes du village accompagnés par des villageois, ainsi que Marie-Annick, la maman de Capucine, que nous remercions. L'artiste Michel nous a expliqué ses techniques de construction, c'était très intéressant !



Classe dehors

Nous réalisons quotidiennement des activités variées en classe dehors, dans notre agréable jardin. Grâce aux températures négatives de début janvier, nous avons par exemple pu réaliser de jolis glaçons garnis !

Nous profitons de la nouvelle aire de jeux du village chaque semaine en toutes saisons !



La visite du Père Noël



Une semaine magique avec du travail et de belles séances de sciences, avec les nouveaux coffrets pédagogiques que nous avons reçus, mais aussi pas mal de bêtises commises par les lutins farceurs... et pas seulement. Nous avons eu aussi une belle surprise : **la venue du Père Noël en calèche avec Lucie !**

Il nous a offert de beaux cadeaux pour l'école. Enfin, nous avons terminé la semaine avec de formidables ateliers des familles. Nous avons pu façonner et peindre de belles décorations en argile, que nous avons peintes, avec Suzanne, la maman de Basile. Anna et Alban, les parents de Lily, ont quant à eux, animé un atelier pour réaliser de délicieuses couronnes de Bretzels au chocolat. Un grand merci à eux trois pour ces deux ateliers très appréciés par les Petits Malins !

3. Mots d'enfants... souvent très amusants !

Un élève de grande section monte sur la boule de cirque en salle de motricité, alors que c'est interdit pendant les jeux collectifs d'opposition.

La maîtresse le prévient :

- *Attention ne monte pas sur la boule, sinon je vais te gronder.*

L'élève obéit et saute à terre en s'exclamant (à moitié amusé) :

- *Non surtout pas, ça me fait très peur le "grondage" !*

Un élève de moyenne section observe la maîtresse rire avec Audrey. Il demande :

- *Non surtout pas, ça me fait très peur le "grondage" !*

- *Oui on dit aussi qu'on est des collègues. On dit "collègues" quand on travaille ensemble.*

Il s'exclame :

- *Ah mais alors toi et moi on est aussi des collègues !*

La maîtresse matérialise l'ellipse Montessori au sol avec du scotch rose fluo tout neuf.

Une élève de grande section demande :

- *Oh c'est du scotch pour le sol ?*

Un camarade de grande section lui répond :

- *Mais non c'est du scotch pour ellipse !*

Un élève de moyenne section prend comme passager l'un de ses copains, sur un tricycle à deux places.

Il annonce :

- *Attention accroche-toi ça va secouer !*

La maîtresse demande à un élève de moyenne section :

- *Tu te rappelles :*

avec quoi est-ce qu'on entend ?

Elle hésite :

- *... Avec les pieds ?*

Un autre élève de moyenne section ajoute, amusé :

- *Oui parce que mon frère et moi on se met les pieds dans les oreilles pour faire comme un téléphone !*

La maîtresse demande ce que les élèves voudraient écouter comme histoire.

Une élève de grande section s'exclame :

- *La belle au roi dormant !*

La maîtresse reproche à une élève un comportement inapproprié.

Un élève de petite section commente :

- *Tu la grondes parce qu'elle est pénible !*

En séance de dessin du bonhomme de septembre un élève de petite section soupire et s'exclame :

- *J'abandonne !*



Meilleurs vœux à toutes et tous de la part des Petits Malins !

Lors du **Carnaval** de l'école maternelle de Saint-Michel-de-Saint-Geoirs le mardi 11 mars de 15h30 à 16h30, les élèves organisent une petite vente de cartes, photophores et autres petites créations sous le préau de l'école, pour aider à financer leur sortie de fin d'année au zoo. Si vous voulez soutenir ce beau projet, venez avec de la monnaie ou un chéquier. Merci d'avance à tous pour les Petits Malins !

Inscriptions à l'école et portes ouvertes : les parents intéressés par une visite de l'école sont conviés avec leurs enfants le 11 mars de 15h30 à 16h30 pour le **Carnaval** et le 18 avril de 15h30 à 16h30.

Contact : Ingrid Sgarra directrice **06 73 21 16 64.**

REMERCIEMENTS

L'équipe pédagogique et les Petits Malins remercient chaleureusement les familles, les mairies, le Sou des écoles, les artistes, les villageois et les associations, pour leur participation et leur soutien à tous les projets de notre joyeuse école !



Remontons le temps !

Que nous apprennent les délibérations du Conseil Municipal de 1964 à 1969, année après année ?

1964

Le secrétaire de mairie, Monsieur Léon Champon, voit son traitement augmenter. De même, l'indemnité de la gérante de la cabine téléphonique, Madame Zoé Favier, s'améliore.

La somme que la loi Barangé attribue à la commune permet l'achat d'un magnétophone pour l'école.

Deux jeunes de la classe 1946 demandent un sursis d'incorporation :

- l'un pour lui permettre de continuer ses études,
- l'autre pour aider sa mère, pendant les gros travaux d'été : fenaisons et moissons. Elle est veuve depuis un mois et elle tient l'exploitation agricole familiale.

Les établissements Marchand, de Vinay, pourraient fournir à la commune une lame adaptable sur tous les tracteurs, d'un emploi facile, au prix de 1800 F. Elle serait à la disposition des propriétaires de tracteurs, qui devront la déposer sur son socle après usage.

1965

Une lettre, en date du **13 février**, de M. l'Inspecteur primaire, annonce la fermeture d'une classe. Le Conseil Municipal proteste vigoureusement :

les classes ainsi que le matériel sont en bon état, cela nuirait au bon travail des élèves, le nombre d'élèves, supérieur à 25, a tendance à augmenter du fait de l'implantation d'une usine dans la commune.



Après les élections du **22 mars**, c'est Monsieur **Georges André-Poyaud** qui devient le maire.

1966

Un syndicat intercommunal à vocations multiples est créé.

Le balayage des classes aura lieu deux fois par semaine.

Plusieurs personnes ont demandé l'autorisation de construire une maison de campagne à Pré Marais, à La Grisonnière. Il faudrait leur fournir l'eau potable. Le réseau communal arrive jusqu'à ce hameau, chez Marcel Tropel, mais la conduite est en mauvais état, trop petite pour une



Le village de Saint-Michel - Début des années 60.

distribution à plusieurs maisons. Il faudrait donc installer une nouvelle conduite avec l'entreprise Pistono.

On apprend que, d'après une délibération du Conseil Municipal de Brézins, il faut créer un aéroport et sauvegarder les intérêts des propriétaires.

L'allocation scolaire permet d'établir le devis de fournitures après avoir consulté Mme Pion, institutrice.

On demande que, pour l'achat de la coopérative de Saint-Michel, le prix soit ramené à 50 000 F.

1968

Le prix des pesées au poids public passe de 1 à 2 F. Il est nécessaire de réparer le chemin des Arêtes. Il faut emprunter de 12 000 F à 15 000 F pour la réparation du réseau du hameau du Suel et finir le goudronnage du chemin desservant les habitations.

Le nombre de dossiers devenant de plus en plus important dans les mairies, il est nécessaire de faire l'acquisition d'une armoire métallique de 600 F.

Les salaires des employés communaux (secrétaire de mairie, gérante de téléphone, femme de service, cantonnier, dont le nombre d'heures augmente pour l'entretien

des chemins) sont revus à la hausse, ainsi que l'indemnité du maire.

Des subventions sont accordées au : sou des écoles, à la Ligue contre le cancer, à la campagne mondiale contre la famine, et à la Journée nationale pour les infirmes.

M. Georges Perrier, artisan de la commune, répare le poêle de l'école.

Le **15 juin, à la suite des grèves générales**, une aide est accordée à une famille en grande difficulté, celle d'un réfugié algérien, qui a quatre enfants, pour trouver la nourriture nécessaire en attendant la reprise du travail dans les usines.

Le **16 septembre**, après les pluies torrentielles dans la nuit du 14 septembre et toute la journée du 15, le chemin départemental 132, de Saint-Michel à La Forteresse, s'effondre au lieu-dit Le Champ de la Voûte, vers l'entrée du cimetière, sur une longueur d'environ 20 m. La circulation est rendue impossible avec le village. Le hameau des Fourcoules est complètement coupé.

Le **21 septembre**, il est décidé d'élargir plusieurs chemins. Il faut donc déblayer. Mlle Martel, propriétaire d'une parcelle en bordure de la route, accepte que les remblais soient déposés sur son terrain, mais la récolte sera nulle pendant 20 ans, car les arbres fruitiers sont détruits. Une indemnité est allouée.

Le **4 novembre**, c'est la fermeture de l'usine Rand, installée dans un bâtiment appartenant à la Coopérative de fruits de Saint-Michel-de-Saint-Geoirs.

M. Georges Perrier, artisan, vient d'acheter ce bâtiment.

Le téléphone y était installé depuis sa construction. Comme il y a un changement de propriétaire, l'abonnement au téléphone est supprimé.



On demande donc que l'abonnement soit maintenu pour M. Perrier, car c'est le seul artisan et le téléphone lui est indispensable.

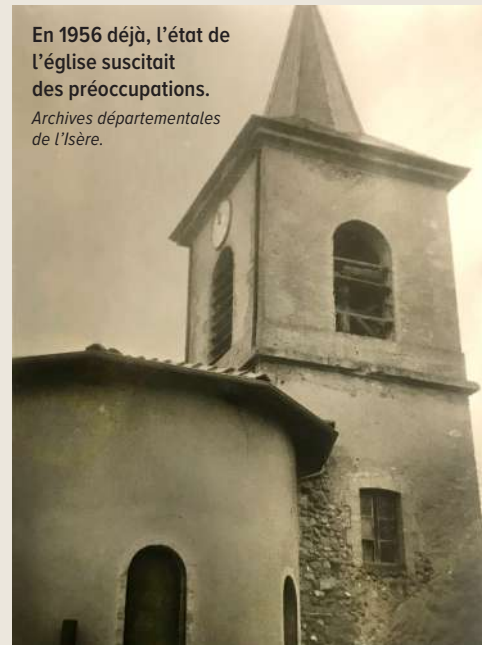
Il y a un autre numéro disponible puisque Léon Jacquemet a fait transférer le sien à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs. Ce deuxième abonnement pourrait servir à satisfaire une autre demande antérieure.

Il est décidé que les anciens combattants soient reçus le jour du **11 novembre** et qu'un cadeau leur soit offert pour le 50^{ème} anniversaire de 1918. Donc, un repas est offert à tous les anciens combattants de 1918.

1969

Des arrêtés municipaux concernant l'empoisonnement général des animaux nuisibles sont établis les **5 et 22 février**.

Il faut **réparer la façade et la toiture de l'église**, ainsi que reconstruire un mur de soutènement.



En 1956 déjà, l'état de l'église suscitait des préoccupations.

Archives départementales de l'Isère.

La réfection du plateau du poids public est nécessaire.

Le village subit des pluies torrentielles de plusieurs jours pendant la semaine du **16 au 23 juin**, et les **23 et 24 juin**, provoquant l'effondrement du CD 132, de Saint-Michel à La Forteresse, sur 50 m à côté de l'église de Saint-Michel. La circulation est coupée. Donc, on demande un crédit au Service de l'Équipement. Une parcelle du pré de Léon Champon est gravement endommagée par la moitié de l'éboulement, la récolte est détruite, ainsi que la clôture de ce pré. Une subvention est réclamée.

En **août**, on constate que le virage sur la route du hameau des Arêtes, à l'intersection du chemin départemental de Saint-Michel à La Forteresse et du chemin communal 4, est très dangereux car le chemin est étroit et en forte pente. Il pourrait être élargi dans une parcelle de pré appartenant à Mlle Martel, à Cras. Elle accepte, pour 2 000 F, de céder cette parcelle.

L'électrification du clocher nécessite une demande de subvention.

Après l'octroi d'une subvention à l'Amicale des donneurs de sang bénévoles, il est recommandé d'encourager ce geste.

Sources : délibérations du conseil municipal de Saint-Michel-de-Saint-Geoirs

Madeleine MEUNIER née TANCHOT



Mairie de Saint-Michel-de-Saint-Geoirs

1550 route de La Forteresse
38590 SAINT-MICHEL-DE-SAINT-GEOIRS

Tél. 04 76 65 48 83
secretariat@mairiesmsg.fr

www.mairie-stmichelstgeoirs.com

